

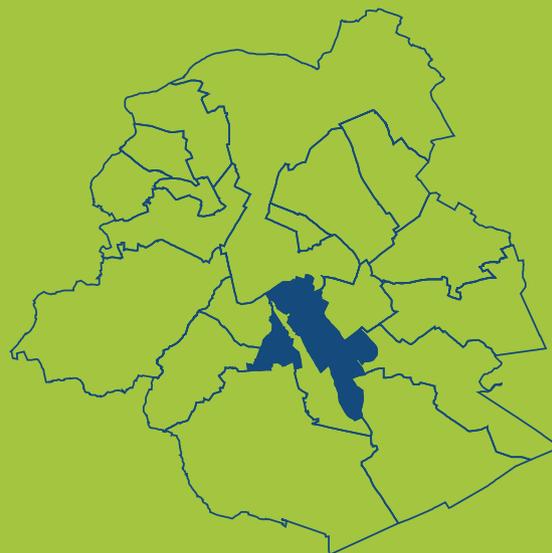
Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

PRÉAMBULE.....	2
1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE.....	3
2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE.....	9
2.1 Population totale.....	9
2.2 Structure de la population par âge et par sexe.....	10
2.3 Ménages.....	12
2.4 Multiculturalité.....	15
3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	17
3.1 Statut socio-économique de la population.....	17
3.2 Marché du travail.....	19
3.3 Revenus et sources de revenus.....	21
4 SANTÉ.....	30
4.1 État de santé général.....	30
4.2 Santé des jeunes enfants.....	34
5 ÉDUCATION.....	39
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel.....	39
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire.....	40
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire.....	41
6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE.....	42
COLOPHON.....	43

Fiche n°9

Commune d'Ixelles

Edition 2/2010



COMMISSION
COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE
– COHÉSION SOCIALE



OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ
ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-
CAPITALE – COMMISSION
COMMUNAUTAIRE COMMUNE



UNIVERSITÉ LIBRE DE
BRUXELLES – IGEAT



PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°9-Ixelles des «*Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise*».

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, qui ont été confrontés avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux a été présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

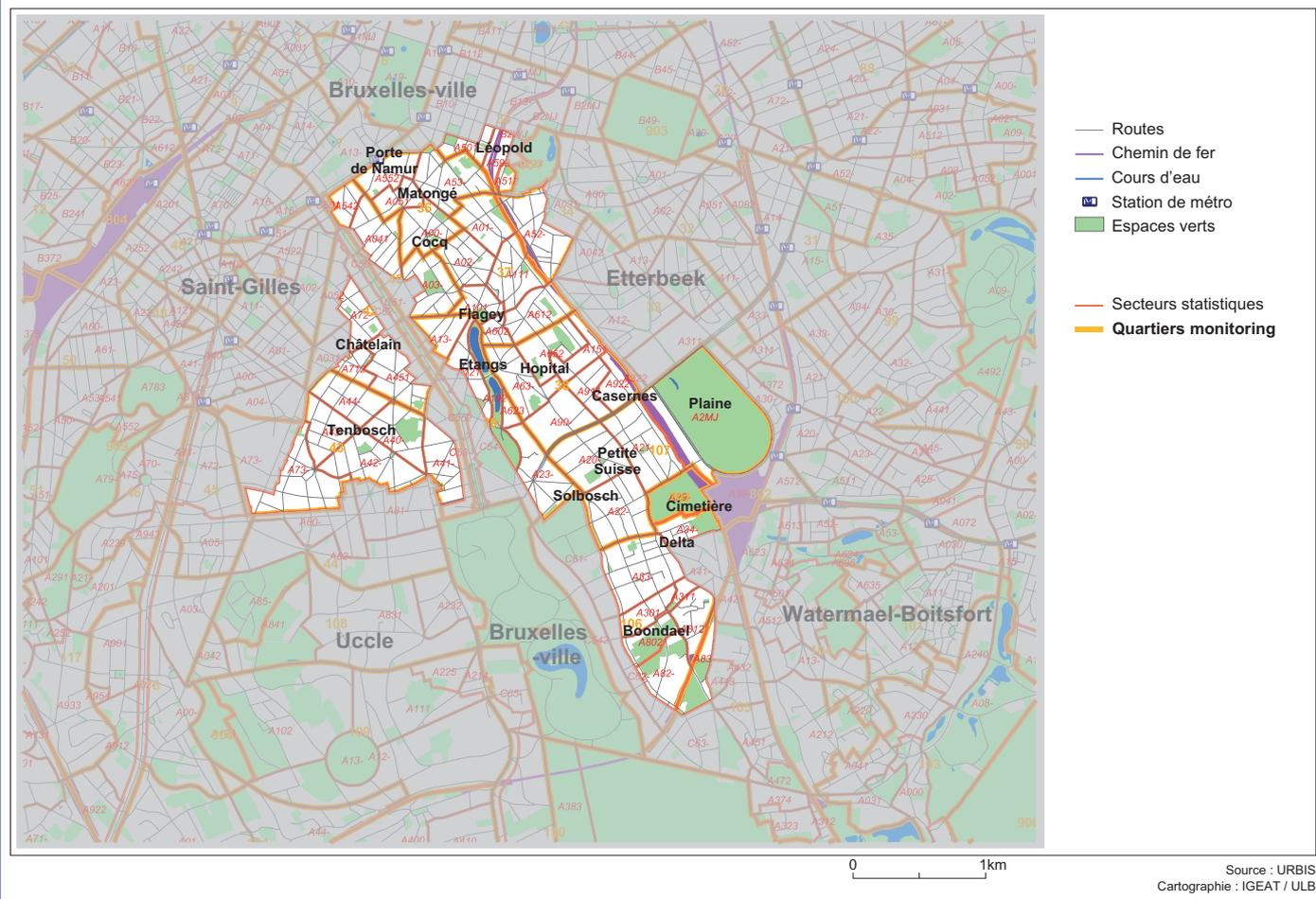
Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», ... tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (www.observatbru.be) et des instruments développés par l'**IBSA (Monitoring des Quartiers)**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune d'Ixelles sont comparés soit à la valeur moyenne pour la Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

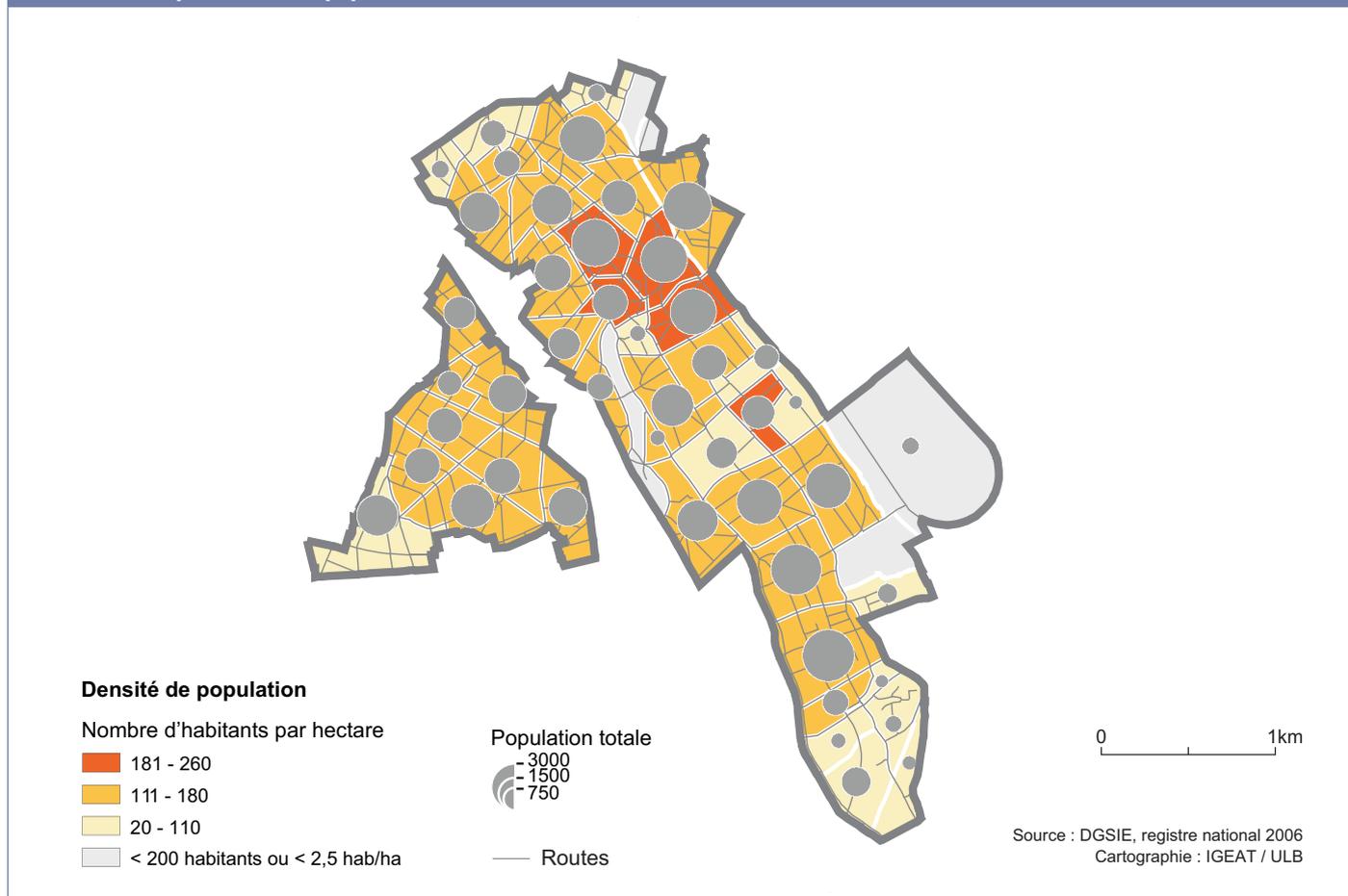
Carte 1 : Carte de repérage d'Ixelles.



Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21009 pour Ixelles) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A01-, ...). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «106» à proximité du bois de la Cambre. Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population d'Ixelles au 01/01/2006.



La commune d'Ixelles est divisée en deux parties par l'avenue Louise. La plus grande partie à l'est s'étend de la Porte de Namur (Matonge), à la limite du Pentagone, à Boondael, à l'extrême sud de la commune. Cette partie est limitée par la petite ceinture, le quartier européen, Etterbeek, Auderghem (au-delà du campus ULB-VUB de la Plaine), Watermael-Boisfort et l'avenue Louise. La petite partie, de forme triangulaire à l'ouest de la commune, est comprise entre l'avenue Louise, l'axe formé par la chaussée de Charleroi et l'avenue Brugmann

(Saint-Gilles et Forest), ainsi que la rue Vanderkindere (Uccle). S'urbanisant significativement dès 1830, la commune connaît une croissance de sa population comparable à Schaerbeek, Molenbeek et Anderlecht, qui ne fléchit légèrement qu'après la Première Guerre. La **population** atteint son maximum historique au début des années 1960 (plus de 90 000 habitants). Elle perdra plus de 10 000 habitants par la suite, du fait de la périurbanisation, de la réduction de la taille des ménages et du vieillissement de la population dans les communes de première

couronne, mais aussi, dans le haut de la commune, suite à la transformation de beaucoup d'immeubles résidentiels au profit de bureaux. Cependant, comme dans les autres communes de la première couronne est ⁽¹⁾, la population augmente à nouveau depuis le milieu des années 1990. Ixelles compte 79 768 habitants au 1^{er} janvier 2008. Bien que l'habitat soit de plus en plus récent au fur et à mesure que l'on se dirige vers le sud-est de la commune, les densités sont élevées dans la plupart des quartiers à l'exception des espaces plus périphériques, au-delà de Boondael. Tant le bâti ancien de la porte de Namur que les maisons bourgeoises (toute la partie centrale de la commune) ou les immeubles de rapport ⁽²⁾ des années 1950 et 1960 de la place Flagey et du quartier de l'Université contribuent à ces fortes densités. Mis à part le campus de la Plaine, les espaces peu habités sont rares et se limitent aux quelques espaces verts du quartier des étangs et au cimetière.

Contrairement à la situation observée dans l'ensemble de la Région, la proportion de personnes aux âges actifs (de 20 à 64 ans), déjà élevée, augmente sensiblement à Ixelles tandis que les proportions de jeunes et de plus de 65 ans diminuent légèrement. Cette tendance s'observant depuis longtemps, la proportion de personnes de plus de 65 ans est relativement faible. Une grande partie des ménages est donc constituée par des (jeunes) adultes isolés. Plus de trois quarts des ménages n'ont pas d'enfants. Les isolés sont particulièrement présents dans le nord de la commune (Matonge, centre), entre les deux campus, et autour de la place du Châtelain. Les familles avec enfants, dont l'effectif n'est tout de même pas négligeable vu la population de la commune, sont proportionnellement plus présentes dans les quartiers populaires compris entre la place Flagey et la chaussée de Wavre, dans le nouveau quartier résidentiel bâti sur l'ancien site de l'hôpital militaire et au sud du quartier universitaire.

Une grande partie de la population est de **nationalité** belge, mais les non-Belges représentent près de 42 % de la population. Près de 72 % des étrangers sont issus de l'Union européenne, en ce compris les nouveaux pays entrés récemment. Cela s'explique par la présence des institutions européennes et des organismes qui sont en relation avec celles-ci, attirant cadres et fonctionnaires internationaux. Cependant, certaines origines (Italie, Portugal, Espagne, Pologne, ...) sont ambiguës sur le plan du profil et regroupent tant des immigrés

ouvriers arrivés dans les années 1960-70 ou des travailleurs peu qualifiés arrivés plus récemment des pays de l'Est que des fonctionnaires et cadres de standing élevé installés à Bruxelles suite aux différentes vagues d'élargissement de l'Union. La faible part des ressortissants maghrébins, si elle traduit partiellement l'effet des naturalisations, marque surtout leur progressive disparition de l'est d'Ixelles. De même, si Matonge reste un pôle commercial d'importance pour la population subsaharienne, force est de constater que les ressortissants de ces pays, le Congo notamment, résident aujourd'hui essentiellement dans d'autres communes bruxelloises. Leur proportion à Ixelles dépasse à peine la moyenne régionale.

Situé en première couronne et seconde couronne dans le quadrant sud-est, la commune d'Ixelles est caractérisée par une population au **profil socio-économique** diversifié, mêlant ménages des classes populaires, de la classe moyenne, voire très aisés. Cela se traduit par un niveau moyen de revenu imposable supérieur à la moyenne bruxelloise, même si ce niveau est nettement moins élevé dans les quartiers nord de la commune, au profil nettement plus populaire et où résident également beaucoup d'isolés. La présence d'un grand nombre d'isolés implique de plus faibles revenus imposables qui, associés aux hauts revenus du sud de la commune (hors logements sociaux), engendrent une distribution bipolaire que traduit mal une moyenne. Les **taux d'activité** ⁽³⁾ sont légèrement plus faibles que la moyenne régionale à tous les âges, tant pour les hommes que les femmes. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Ixelles, les ouvriers, indépendants et chefs d'entreprise étant également très bien représentés. Le **taux de chômage** communal est inférieur à la moyenne bruxelloise, même s'il est un peu plus élevé dans les quartiers du nord de la commune. Le taux de chômage féminin est nettement plus faible que les standards régionaux, tout comme le chômage des jeunes. Il est plus masculin et associé aux 25-49 ans dans le nord de la commune alors qu'il est plutôt féminin et âgé dans le sud et l'est de la commune, ce qui est un profil typique des quartiers aisés où l'arrêt (volontaire) des carrières féminines est plus répandu. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum ou d'une allocation de remplacement est plus basse à Ixelles que

(1,2,3) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

dans l'ensemble de la Région. Il s'agit souvent de bénéficiaires âgés.

Le niveau de **santé** perçu est meilleur que celui de la moyenne régionale. Même corrigé de l'effet de la structure d'âge, assez jeune à Ixelles, les **taux de mortalité** ⁽⁴⁾ sont inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la Région. Le **taux de natalité** ⁽⁵⁾ est inférieur à la moyenne régionale, ce malgré la part des jeunes adultes dans la population d'Ixelles, il s'agit souvent d'isolés ou d'étudiants. On observe aussi une tendance à la maternité plus tardive chez les femmes plus diplômées. Cependant, le nombre absolu de naissances augmente et un nombre croissant d'entre-elles est le fait de ressortissants de l'Union européenne.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, la part de jeunes suivant la filière générale est nettement supérieure à la moyenne régionale. Les filières techniques sont proportionnellement moins suivies que la moyenne régionale par les jeunes résidant à Ixelles, même si l'offre scolaire dans le technique est importante. Le retard scolaire touche plutôt les Ixellois aux degrés moyen et supérieur de l'enseignement secondaire. La situation à Ixelles est meilleure que pour l'ensemble de la Région. Néanmoins celle-ci est loin d'être brillante à Bruxelles. À l'issue de l'enseignement obligatoire, les jeunes de la commune sont plus enclins à suivre des études supérieures, même si cette tendance est plus forte dans le sud de la commune, où les parents sont aussi plus souvent universitaires. Le niveau de qualification dans les quartiers du nord d'Ixelles peut poser des problèmes d'insertion sur le marché du travail. Mais globalement, le profil de qualification de la population ixelloise correspond assez bien aux besoins du marché du travail bruxellois.

Commune partagée entre la première et la seconde couronne, Ixelles a un **parc immobilier** assez hétérogène, figurant parmi le plus ancien de la Région, plus de 80 % des logements datant d'avant 1961. Dans la partie nord de la commune, les logements sont nettement moins confortables, certains équipements étant parfois manquants (salle d'eau, chauffage central) et les superficies plancher plus réduites. Le confort est bien meilleur au sud et à l'est. L'état intérieur pose souvent problème suite à la vétusté de certaines installations mais dès que l'on passe la place Flagey vers le sud, l'aspect extérieur et l'esthétique sont très appréciés. La tranquillité mais aussi la propreté sont jugées

assez sévèrement sur quasiment tout le territoire communal à l'exception de la pointe sud. La proximité immédiate du bois de la Cambre améliore la perception des espaces verts, bien que la plupart des quartiers du nord de la commune soient assez mal jugés sur ce plan. Notons que la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible dans la commune.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune d'Ixelles :

- Ixelles a une population dont la structure d'âge est très particulière, conséquence directe du positionnement de la commune dans les flux migratoires : c'est la porte d'entrée, tant nationale qu'internationale, de jeunes adultes dans le système urbain bruxellois. Ces jeunes adultes, toujours aux études ou qualifiés et en phase d'insertion sur le marché du travail, y trouvent un parc de logement qui s'est ajusté depuis longtemps à leurs besoins, notamment en termes de taille et d'offre locative, ainsi qu'une offre socioculturelle répondant à leurs attentes de la vie urbaine. Ces jeunes adultes, ne sont pas encore au sommet de leurs capacités financières et donc contributives, car ils sont étudiants (pour peu qu'ils soient domiciliés) ou en début de carrière. Leur capital culturel (qualification, réseaux) ne se traduit donc pas encore directement en capital financier, ce qui est cependant partiellement compensé à l'échelle communale, du fait de nombreux quartiers de prestige aux populations plus stables. Il n'en reste pas moins qu'avec les campus universitaires, les kots, les nombreux pôles d'activités administratifs, commerciaux ou culturels, la population, assez mouvante, n'est pas forcément facile à gérer.
- Dans le nord de la commune, la croissance spectaculaire de la présence des jeunes adultes mais aussi des travailleurs internationaux associés à la présence de l'Union européenne, s'est fait en partie au détriment de la population en place, généralement peu nantie, âgée ou immigrée. Que ce soit au travers de l'augmentation des loyers ou des rénovations, l'augmentation, certes limitée, des revenus et l'augmentation nette des qualifications des habitants traduisent bien le départ des classes populaires.

(4,5) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

- La taille des logements, en partie issue de subdivisions, et surtout leur âge fait que des problèmes de confort et de qualité sont très importants à Ixelles. La rénovation n'est pas forcément aisée du fait de l'intensité des déménagements associée à la présence de jeunes adultes au faible niveau d'exigence (pensons aux «kots») qui induit une demande importante.
- Le nombre d'enfants en bas âge tend à augmenter à Ixelles. Il s'agit là peut être du signe d'une certaine stabilisation des jeunes couples dans la commune. Cependant, cela pose clairement la question des logements disponibles pour ces familles, tant financièrement qu'en termes de taille et de qualité, car actuellement cette croissance reste limitée aux très jeunes enfants.

Informations sur l'offre sociale-santé : www.bruxellessocial.be

Bruxelles Social en ligne (www.bruxellessocial.be) développé par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination sociales permet un accès gratuit, simple et rapide aux organisations sociales-santé francophones, néerlandophones et bilingues actives sur la commune ou sur l'ensemble des 19 communes bruxelloises.

L'outil – actualisé quotidiennement – permet d'appréhender la réalité du maillage social de sa commune en temps réel et de la visualiser sur la carte de la Région bruxelloise.

www.bruxellessocial.be offre 4 modes de recherche du plus simple au plus complexe :

- par nom d'organisation/service
- par terme (type Google)
- par secteur
- par critère spécifique ou multicritères

Depuis juin 2008, les informations sont introduites sur le site secteur par secteur (+ de 4 300 adresses en juin 2011).

En quelques clics, vous êtes en possession d'une information concrète, actualisée, visualisable sur carte.

Les **informations sur l'offre mises en rapport avec les données** démographiques, les caractéristiques socio-économiques, les données sur l'état de santé général, sur l'éducation et le logement que l'on retrouve dans les chapitres qui suivent peuvent contribuer à objectiver les manques d'infrastructures, à stimuler la création de services adaptés, à soutenir le travail en réseau, à multiplier les prises de conscience et opportunités de coordination, à susciter une participation citoyenne dans les quartiers.



2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

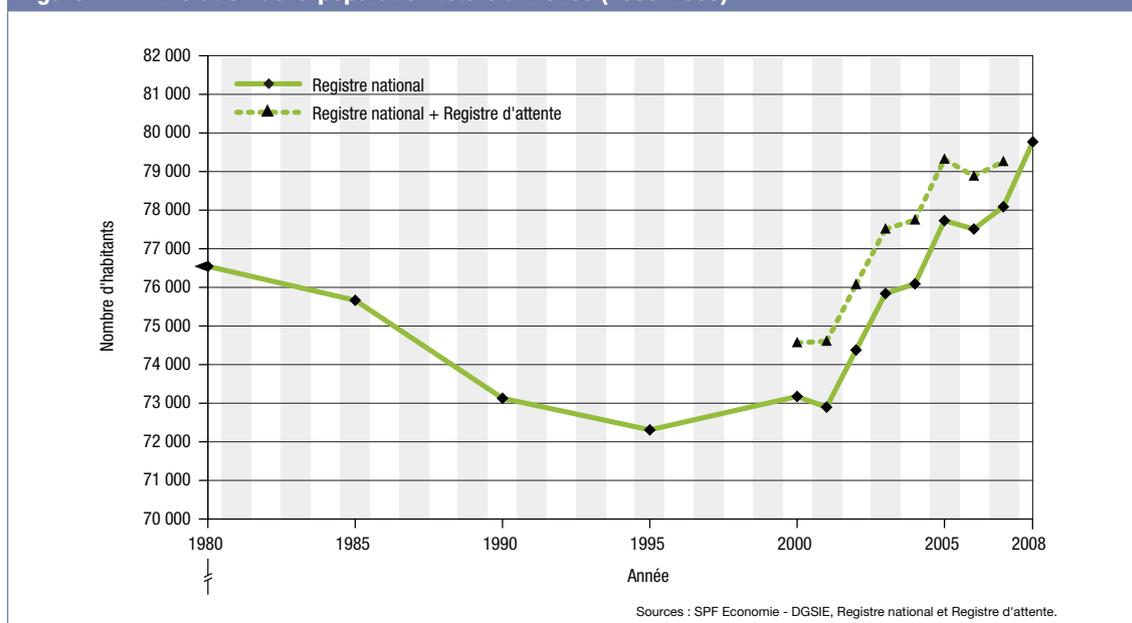


Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale d'Ixelles (1980-2008).



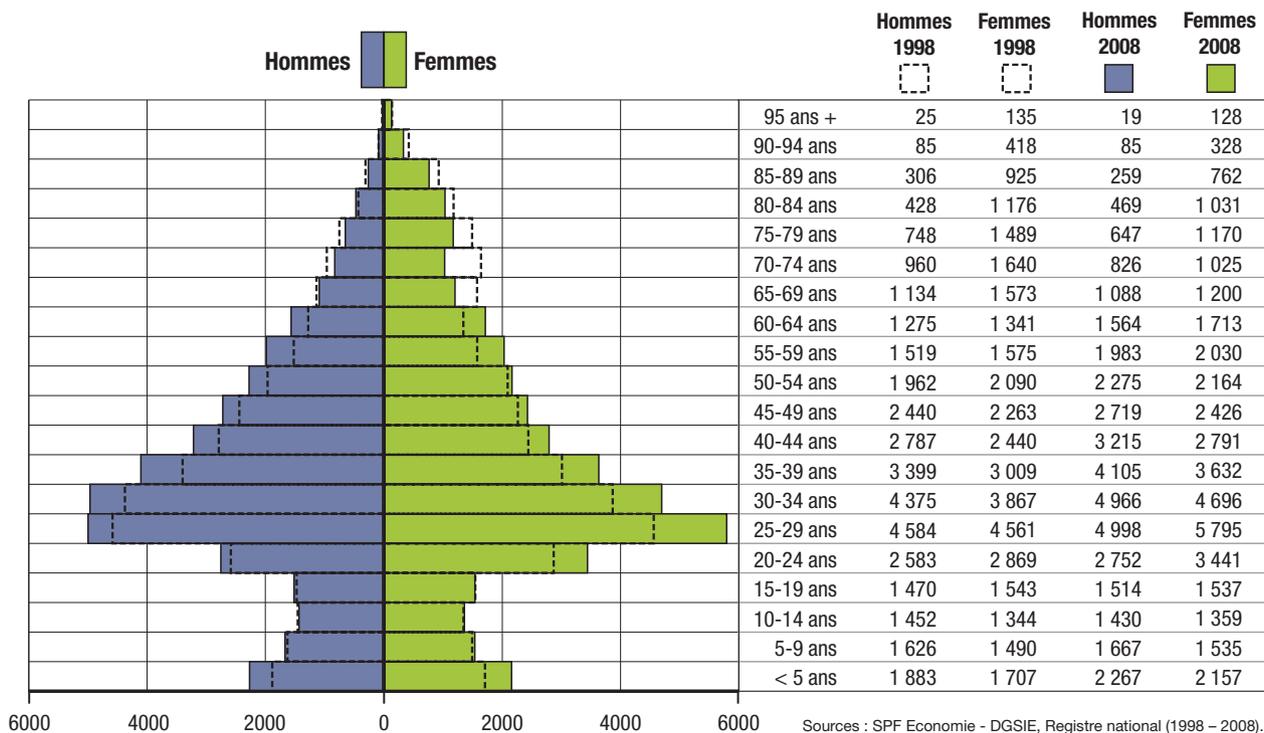
Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Ixelles a progressivement diminué jusqu'en 2000. Depuis on observe une nette augmentation de la population qui dépassa dès 2005 (77 729 habitants) les effectifs de 1980 (76 545 habitants).

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Ixelles au 01/01/1998 et 01/01/2008.



Au 1^{er} janvier 2008, la commune d'Ixelles compte officiellement 79 768 habitants (38 848 hommes et 40 920 femmes) ; on dénombrait également 1 169 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 7,6 % de la population de la Région bruxelloise vit à Ixelles. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges, à l'exception des personnes âgées de plus de 65 ans et des jeunes de 5 à 19 ans.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Ixelles et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Ixelles			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	3,1 %	3,1 %	3,6 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	15,4 %	15,3 %	15,2 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	17,3 %	17,1 %	16,9 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	69,4 %	71,9 %	73,5 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	67,5 %	70,1 %	71,8 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	15,2 %	12,8 %	11,3 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	4,8 %	4,3 %	3,9 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	88,2	75,1	67,1	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	48,1	42,6	39,3	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / ≥ 65 ans)	31,7	33,2	34,1	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.

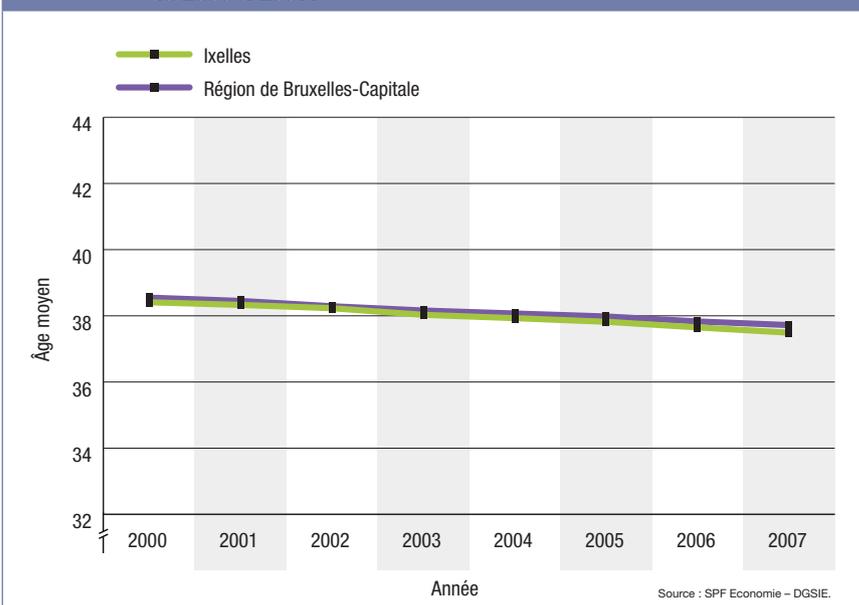
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.

L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La population d'Ixelles est globalement plus âgée que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. L'indice de vieillissement est élevé, surtout suite à la faible présence relative des enfants. On note des évolutions différentes des tendances régionales, avec une diminution de la proportion des jeunes et des personnes de plus de 65 ans à Ixelles.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. L'âge moyen dans la commune d'Ixelles suit de près la tendance régionale.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Ixelles et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.



2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Ixelles et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif ⁽⁶⁾).

	Ixelles		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	15 093	32,1	118 947	23,7
Femme isolée	15 322	32,6	128 742	25,6
Couple sans enfants	5 958	12,7	82 178	16,4
Couple avec enfants	6 061	12,9	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	3 048	6,5	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	541	1,2	7 660	1,5
Autre type de ménage	948	2,0	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	46 971	100,0	502 265	100,0

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

64,7 % des ménages sont des ménages d'une personne. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 15 093 hommes isolés d'Ixelles représentent 32,1 % des ménages mais seulement 19,3 % de la population totale.

77,4 % des ménages au moins n'ont pas d'enfants (au moins 65,7 % en Région de Bruxelles-Capitale). 37,4 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 541 pères avec enfants à Ixelles.

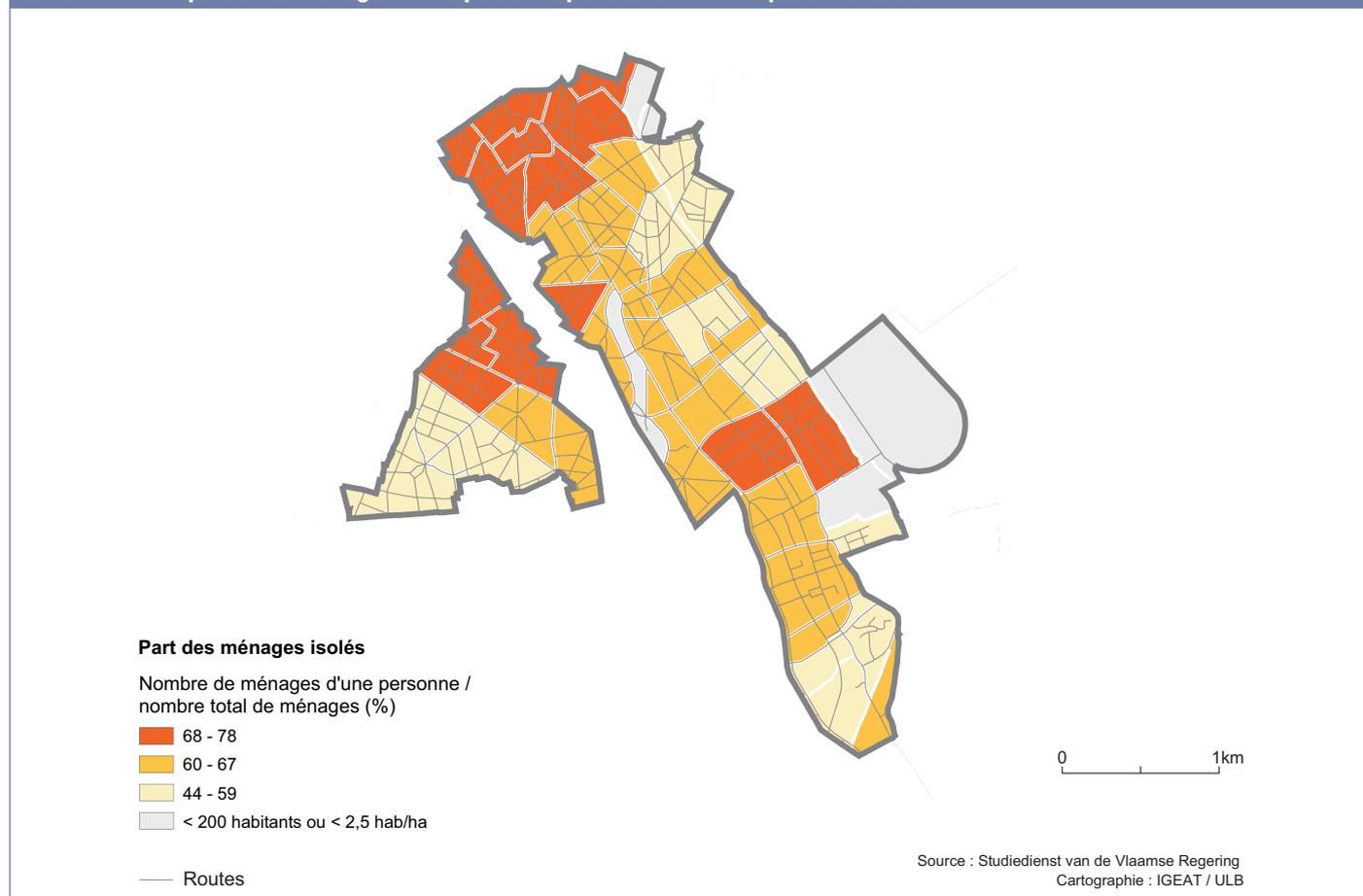
La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(6) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Ixelles au 01/01/2007.

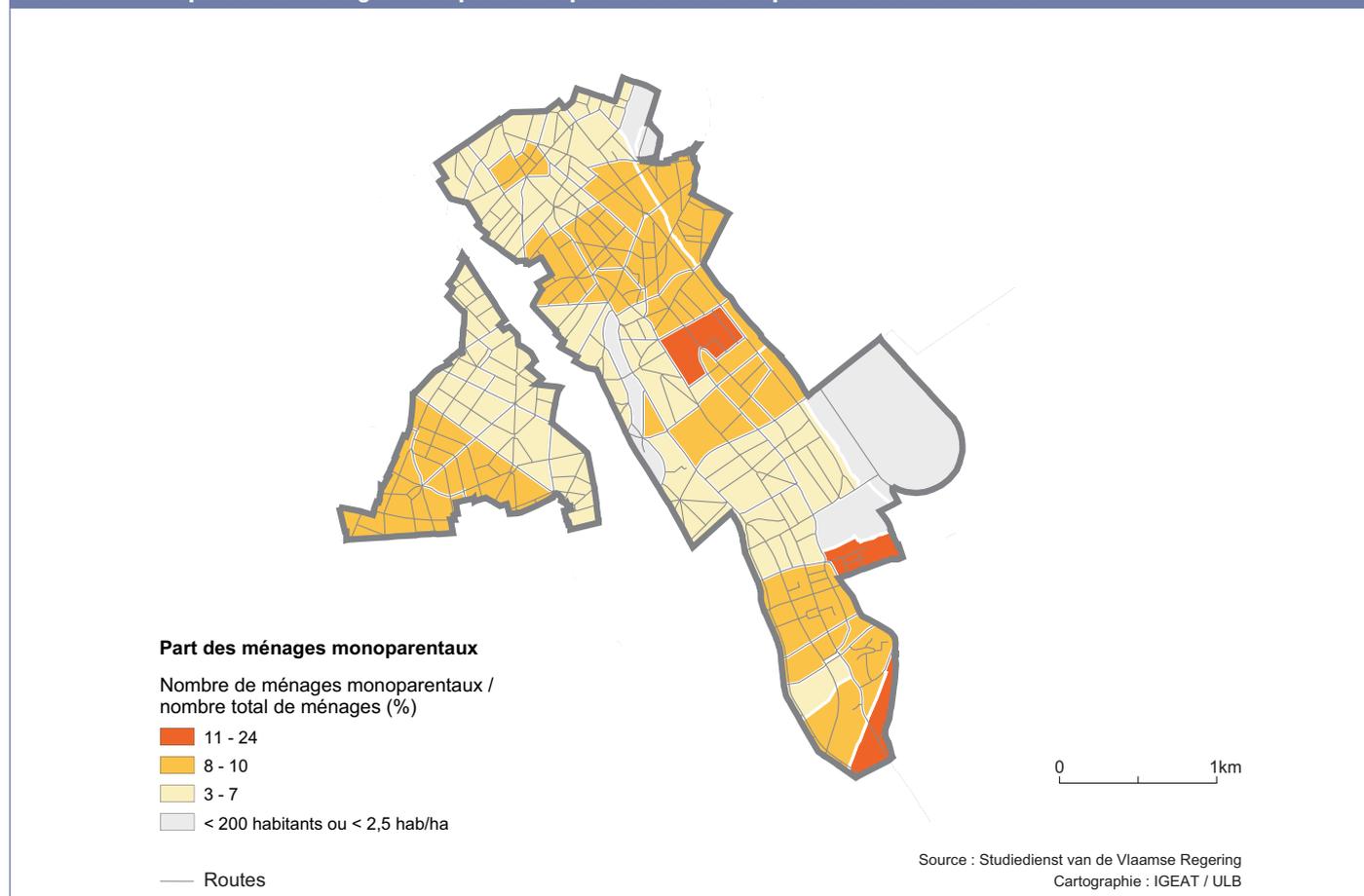


La proportion de ménages d'une personne est bien plus forte à Ixelles (64,7 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). On ne retrouve plus de 75 % de ménages d'une personne que dans deux secteurs statistiques : «A501- Place de Luxembourg» (78,5 %) et «A542- Eglise Anglicane» (75,7 %). La proportion de ménages d'une personne est inférieure à la moitié des ménages dans un seul secteur de la commune, «A34- Stade communal» (43,6 %).

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Ixelles au 01/01/2007.



La proportion de familles monoparentales est plus faible à Ixelles (7,7 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Par contre, cette proportion s'élève à 37,4 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente la proportion la plus élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A34-

Stade communal» (24,5 %). C'est un quartier de logements sociaux, les parts de familles monoparentales y sont souvent plus élevées car c'est un critère de priorité pour y accéder. La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A501- Place de Luxembourg» (2,8 %).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Ixelles et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Ixelles		
Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	79 768	100,0
Belgique	46 424	58,2
France	8 073	10,1
Italie	2 789	3,5
Portugal	1 984	2,5
Espagne	1 729	2,2
Royaume-Uni	1 677	2,1
Allemagne	1 550	1,9
Maroc	1 418	1,8
Pologne	1 278	1,6
Pays-Bas	836	1,0

Région bruxelloise		
Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	1 048 491	100,0
Belgique	753 448	71,9
France	46 006	4,4
Maroc	39 095	3,7
Italie	26 695	2,5
Espagne	19 210	1,8
Portugal	16 127	1,5
Pologne	15 645	1,5
Turquie	10 516	1,0
Allemagne	8 886	0,8
Roumanie	8 718	0,8

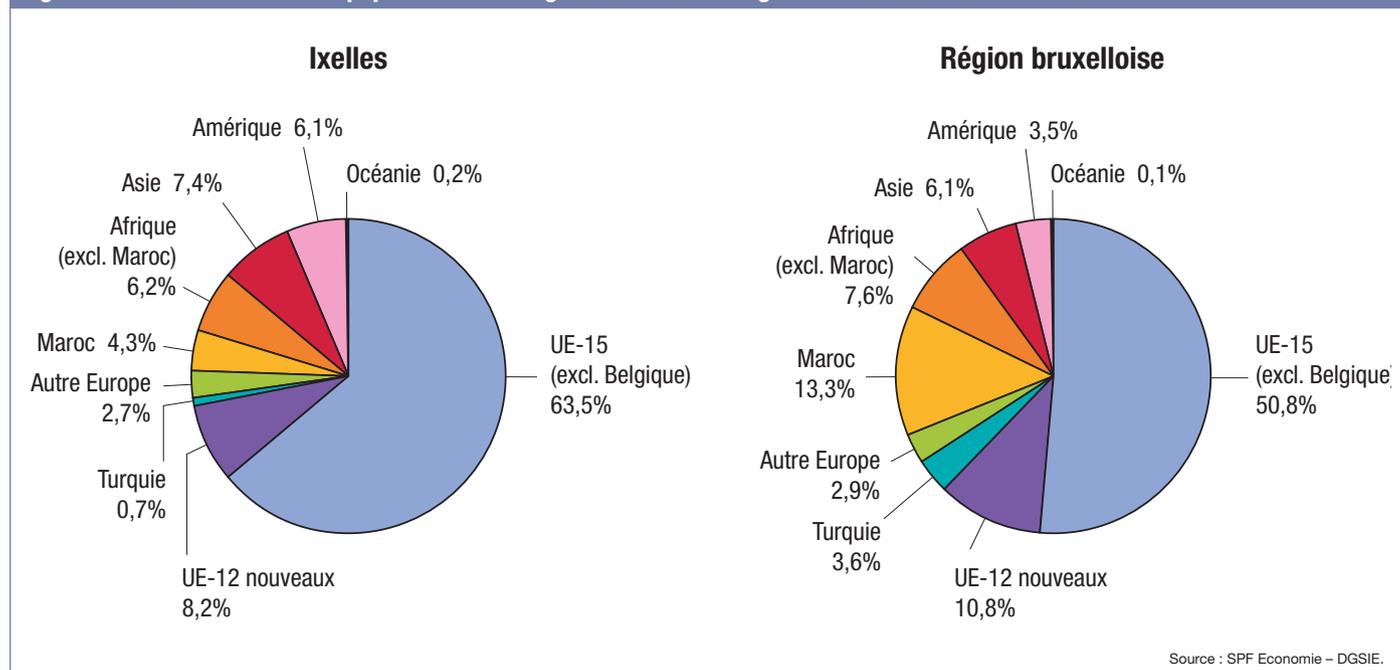
Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 41,8 % de la population de la commune d'Ixelles est de nationalité non belge ⁽⁷⁾, ce qui est très élevé par rapport à la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(7) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Ixelles et en Région bruxelloise au 01/01/2008.



Plus encore à Ixelles (63,5 %) que pour l'ensemble de la Région (50,8 %), la majorité de la population non belge provient des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004⁽⁸⁾). Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est représentée par les Français (24,2 % des non-Belges, 10,1 % de la population totale) suivie par les Italiens (8,4 % des non-Belges), les Portugais (6,0 % des non-Belges), les Espagnols (5,2 % des non-Belges) et les Anglais (5,0 % des non-Belges).

Les Britanniques (2,1 % de la population totale) et les Allemands (1,9 de la population totale) sont proportionnellement plus nombreux par rapport à la Région (chacun 0,8 % de la population totale de la Région).

(8) UE-15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population d'Ixelles au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	14 913	0,3	26,2	52,3	49,4	13,2	5,9
	Demandeur d'emploi	3 034	0,0	6,3	9,9	13,5	0,2	0,0
Population non-active	Pensionnés	2 969	-	-	0,0	5,7	74,1	86,6
	Autres	18 554	99,7	67,5	37,9	31,4	12,6	7,5
Population totale BCSS		39 470	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	12 727	0,2	21,9	47,6	39,6	4,7	1,0
	Demandeur d'emploi	2 481	0,0	5,1	8,2	11,5	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	5 089	-	-	0,1	9,4	74,1	87,7
	Autres	20 863	99,8	73,0	44,1	39,6	21,2	11,2
Population totale BCSS		41 160	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	27 640	0,2	23,8	50,0	44,5	8,4	2,4
	Demandeur d'emploi	5 515	0,0	5,7	9,0	12,5	0,1	0,0
Population non-active	Pensionnés	8 058	-	-	0,1	7,6	74,1	87,4
	Autres	39 417	99,8	70,5	40,9	35,5	17,5	10,2
Population totale BCSS		80 630	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

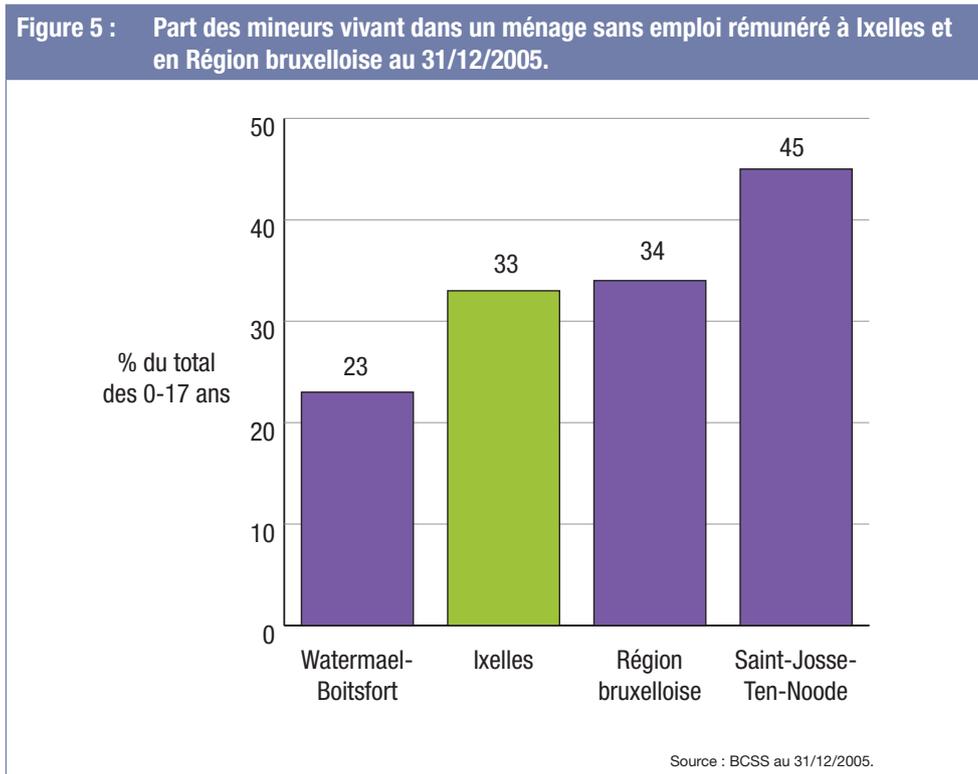
Source : BCSS⁽⁹⁾, chiffres au 31/12/2007.

À Ixelles, le taux d'emploi est inférieur à la moyenne régionale pour toutes les tranches d'âge (à l'exception des plus de 65 ans) : 50,0 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est moins que la moyenne régionale (57,0 %). Les 18-24 ans (23,8 % contre 27,3 %) et dans une moindre mesure les 50-64 ans (44,5 % contre 44,6 %) et les moins de 18 ans (0,2 % contre 0,4 %) sont également moins nombreux à avoir un emploi.

(9) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer...

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ



33 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu. C'est un pourcentage proche de la moyenne régionale. Ce chiffre cache néanmoins les grandes différences qui existent sur le territoire communal ⁽¹⁰⁾.

(10) Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l'«Atlas de la santé et du social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité ⁽¹¹⁾ de la population d'Ixelles et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Ixelles			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	57,2	49,4	53,3	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	26,2	22,7	24,3	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	62,1	55,8	59,0	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	62,9	51,1	57,0	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	11,5	3,2	6,3	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Ixelles, le taux d'activité (53,3 %) est largement inférieur à celui de la Région bruxelloise (59,0 %), autant pour les hommes (57,2 % contre 64,4 %) que pour les femmes (49,4 % versus 53,6 %). Cela s'observe dans toutes les tranches d'âges, à l'exception des plus de 65 ans. Les taux d'activité des 15-24 ans sont plus faibles qu'en moyenne dans la Région.

(11) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs d'Ixelles et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Ixelles			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	17,3	16,9	17,1	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	28,1	26,8	27,4	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	38,2	41,1	39,5	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	16,6	16,3	16,5	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	27,9	24,5	26,4	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	17,3	18,0	17,6	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	11,6	13,5	12,5	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	73,4	72,6	73,1	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	15,0	13,9	14,5	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	70,1	71,9	70,9	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	14,9	16,9	15,8	10,5	11,5	11,0
Hors UE	15,0	11,2	13,3	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie - DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est moins élevé à Ixelles (17,1 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (27,4 % contre 31,7 %). Contrairement à la Région, le taux de chômage masculin est supérieur au taux féminin dans la commune. Au 1^{er} janvier 2008, 39,5 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 17,6 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %). Par rapport à la Région la durée du chômage est plus courte à Ixelles.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Ixelles, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Ixelles	12 359 €	23 611 €	15 805 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.

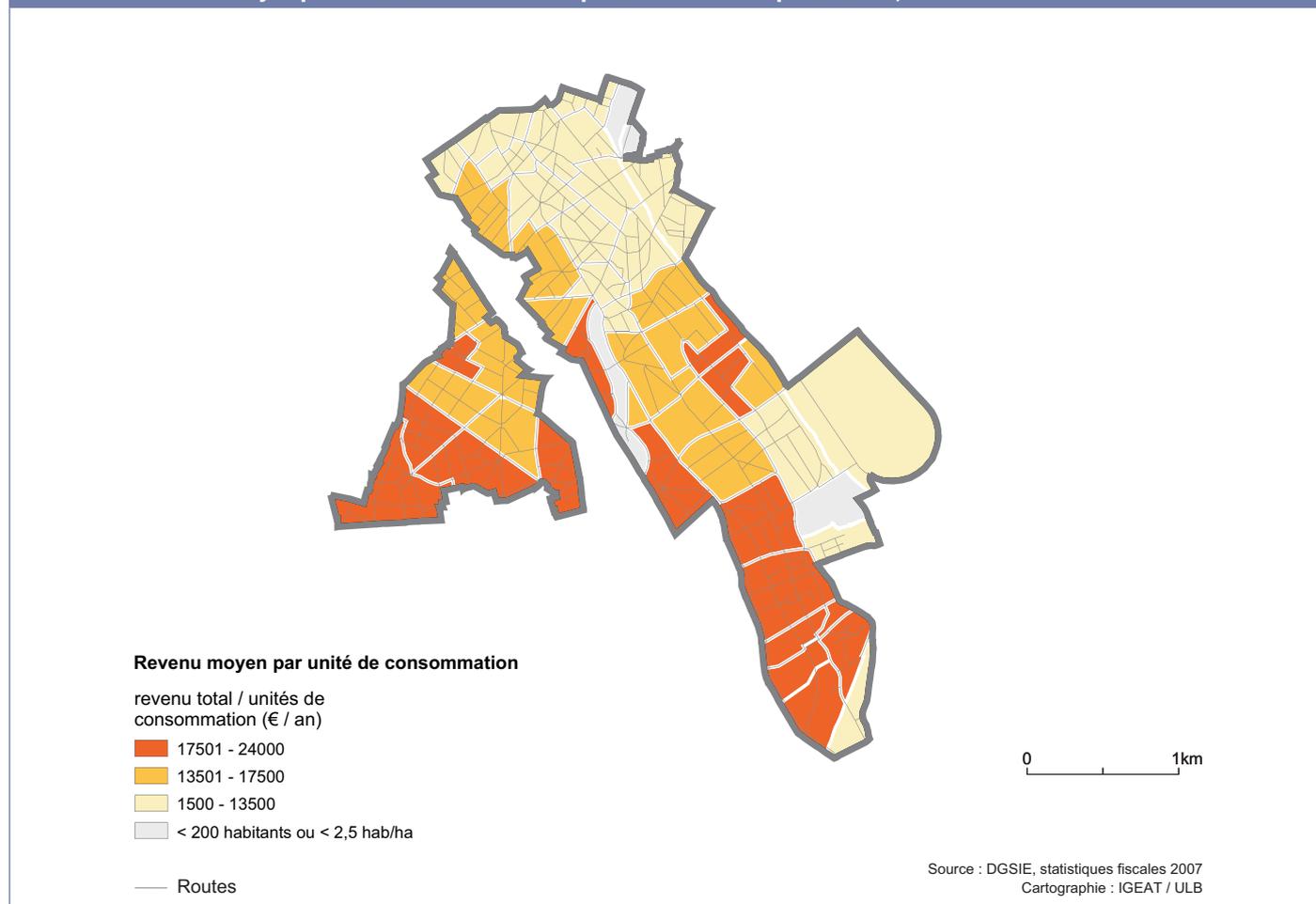
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Les revenus moyens à Ixelles sont supérieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise ⁽¹²⁾ (le revenu médian par déclaration étant légèrement inférieur). Par contre l'ensemble des revenus moyens et médians sont inférieurs à ce que l'on observe dans le pays.

(12) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Ixelles, revenus 2006.



Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut

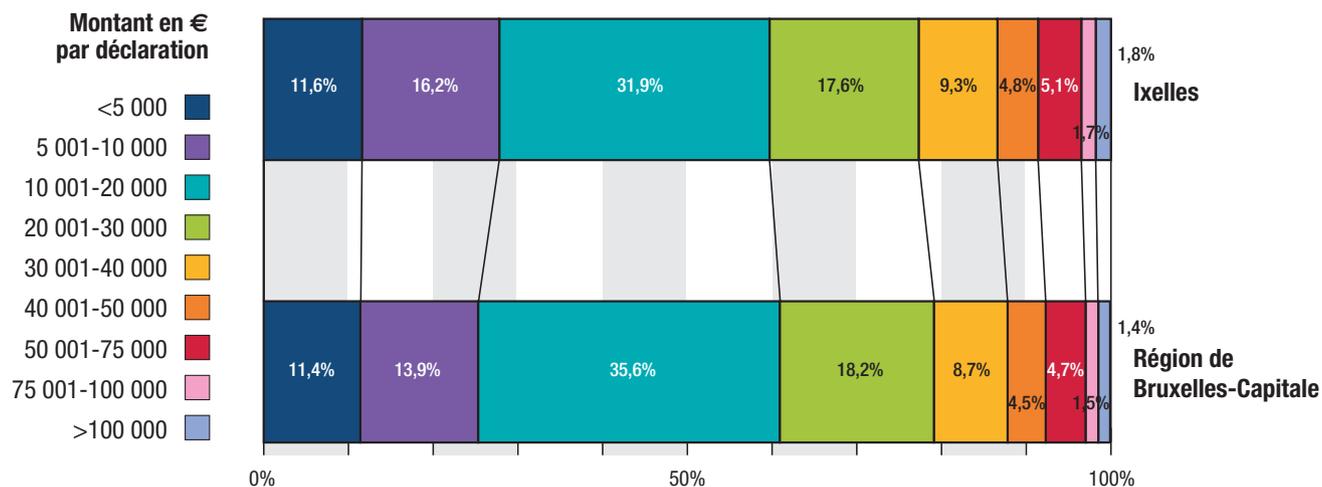
1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

À Ixelles, la valeur maximale est de 23 595 €/an, observée dans le secteur «A311-Rue de la Treille». Le minimum est de 10 563 €/an pour le secteur «A53-Place de Londres» (en ne tenant pas compte du secteur «Campus Universitaire» de la Plaine 1 596 €/an).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Ixelles et en Région bruxelloise.



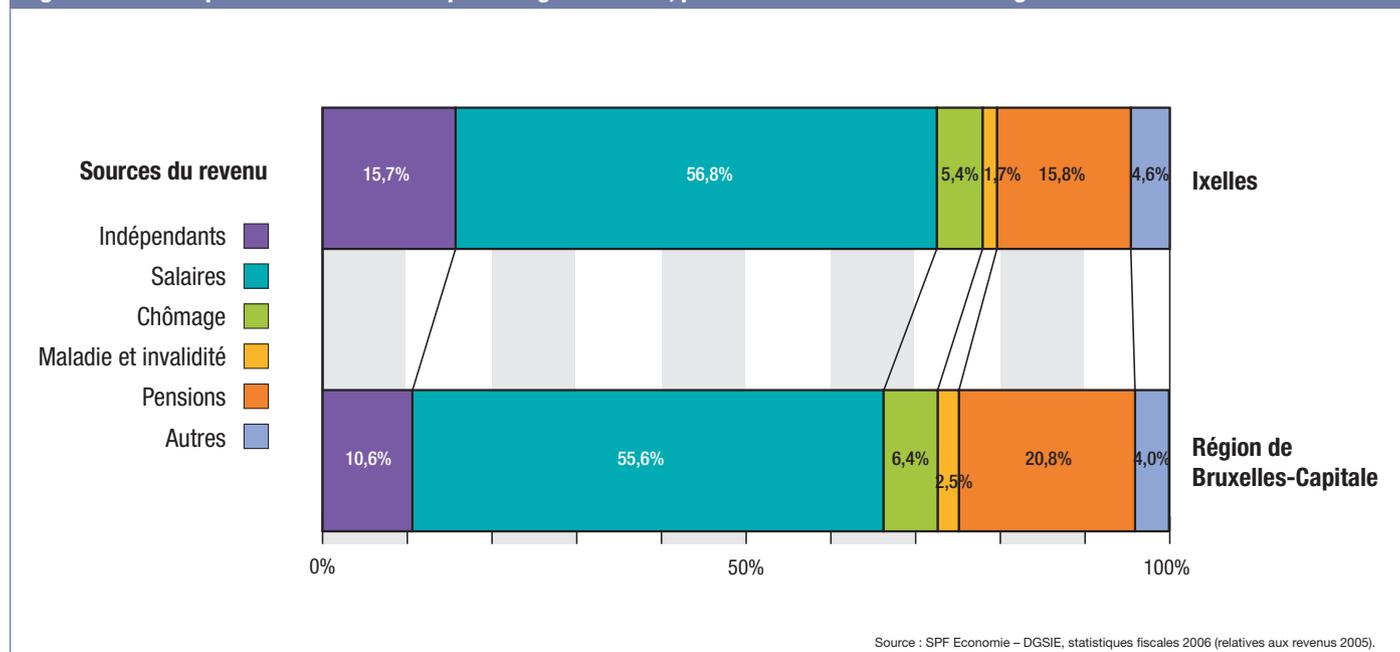
Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) sont plus importantes à Ixelles que dans la Région bruxelloise (respectivement 27,8 % et 3,5 % contre 25,3 % et 2,9 %). Par conséquent, la part des revenus intermédiaires (de 10 000 € à 75 000 €) y est plus faible.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Ixelles et en Région bruxelloise.



Ixelles est une commune bruxelloise avec beaucoup de personnes en âge d'activité. Les revenus de pensions (15,8 %) prennent donc une part moins importante que dans l'ensemble de la Région (20,8 %). Les indépendants y sont plus nombreux (15,7 % contre 10,6 % pour la Région).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Ixelles et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Ixelles		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	7 544	100,0	93 462	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	432	5,7	7 177	7,7
Allocation de chômage	451	6,0	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	22	0,3	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	905	12,0	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	58 616	100,0	667 026	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	1 896	3,2	20 385	3,1
Allocation de chômage	6 143	10,5	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	729	1,2	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	8 768	15,0	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	9 037	100,0	152 045	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	66	0,7	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	791	8,8	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	455	5,0	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	1 312	14,5	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

15,0 % de la population active et 12,0 % des jeunes vivent d'une allocation de remplacement à Ixelles. La proportion de la population qui vit d'un revenu du CPAS ou d'une allocation de remplacement est plus basse à Ixelles que dans l'ensemble de la Région. 14,5 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Ixelles et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

Âge	Ixelles				Région bruxelloise			
	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	3	9	12	12 115	42	31	73	229 420
18-24	353	76	429	7 544	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	827	261	1 088	39 343	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	307	39	346	11 729	4 553	666	5 219	162 545
≥65	44	15	59	9 037	1 103	232	1 335	152 045
Total	1 534	400	1 934	79 768	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Ixelles et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

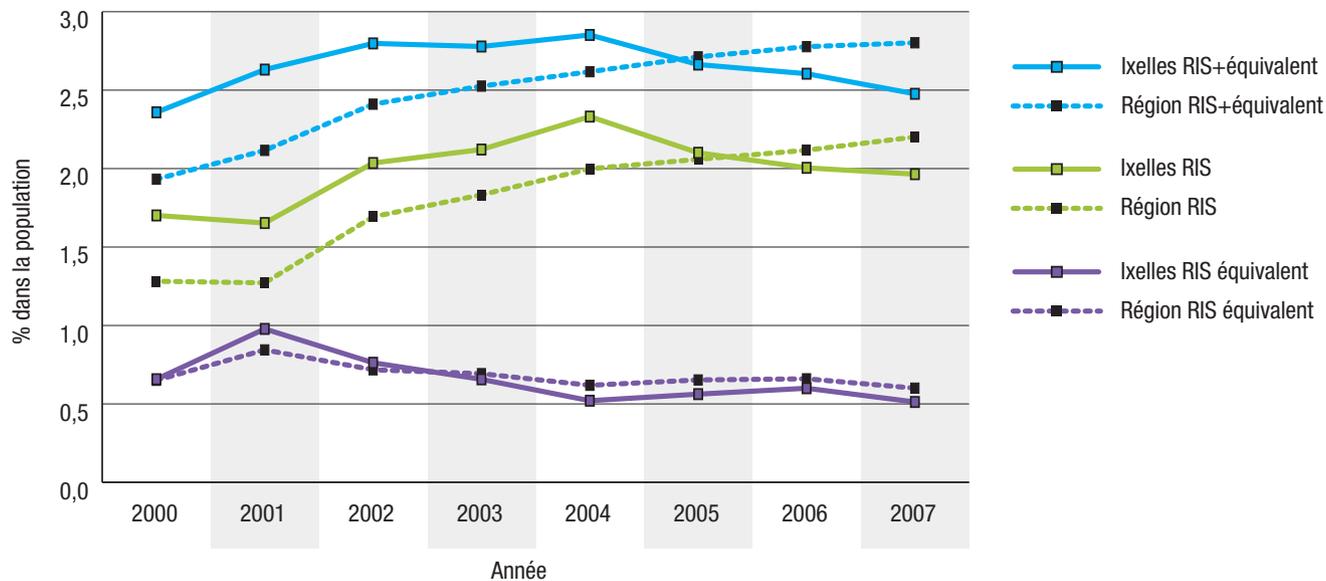
Âge	Ixelles				Région bruxelloise			
	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,1	0,1	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	4,7	1,0	5,7	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	2,1	0,7	2,8	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	2,6	0,3	2,9	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	0,5	0,2	0,7	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	1,9	0,5	2,4	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, seulement 2,4 % de la population d'Ixelles bénéficiait d'un revenu de remplacement, ce qui est un peu moins que l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont les plus représentés est celle des 18-24 ans, aussi bien à Ixelles que dans la Région bruxelloise.

3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Ixelles et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.



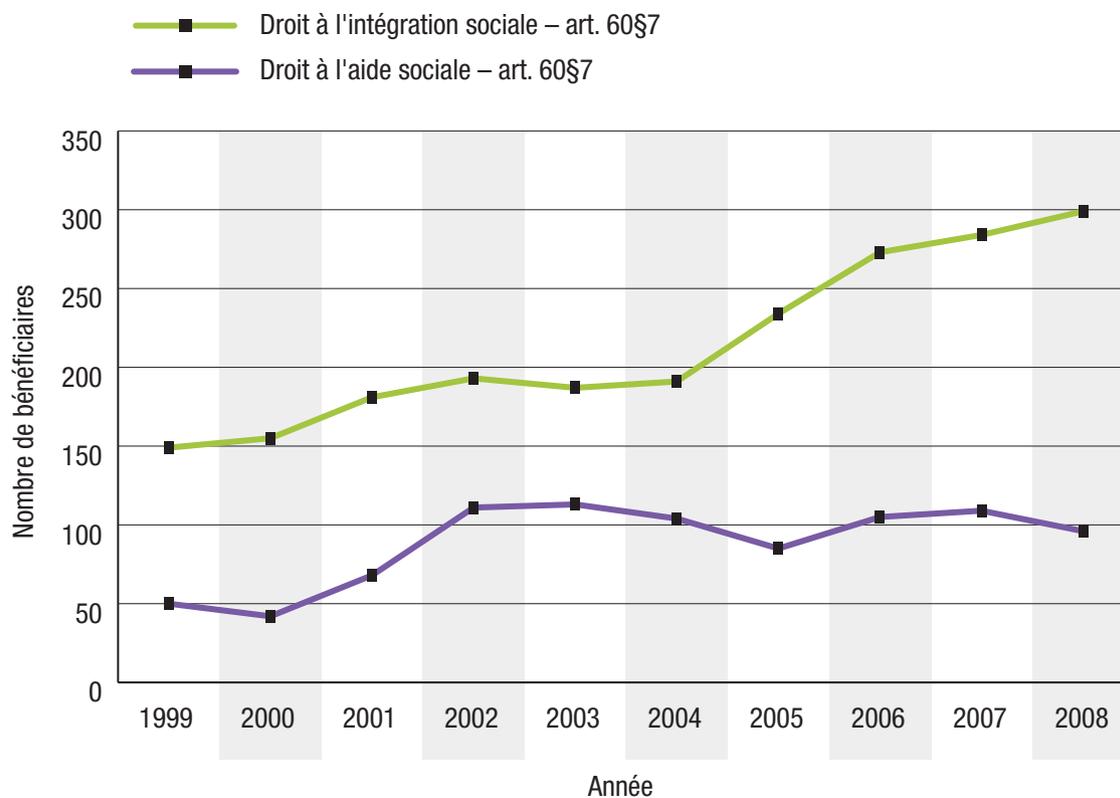
Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2004, la part des personnes bénéficiaires d'un RIS ou équivalent avait tendance à augmenter à Ixelles. Depuis cette date, elle a tendance à diminuer, au contraire de ce qui s'observe dans la Région bruxelloise où cette part est en augmentation.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS d'Ixelles entre 1999 et 2008.



Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Ixelles entre 1999 et 2008. Aussi bien les personnes bénéficiaires du DIS (droit à l'intégration sociale) que les personnes bénéficiaires du DAS (droit à l'aide sociale) peuvent être mises au travail par le CPAS dans le cadre de l'article 60§7.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Ixelles au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Ixelles	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	16	757	1 301	2 074	293	238	98	629
CPAS	46	2 112	59	2 217	1 022	487	19	1 528
GRAPA	0	14	591	605	29	44	48	121
Allocation pour handicapé	0	632	353	985	122	124	50	296
Allocation familiale majorée	45	4		49	5	4		9
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		635	13	648	203	188	8	399
OMNIO	212	361	1	574				
Total des bénéficiaires	319	4 515	2 318	7 152	1 674	1 085	223	2 982
Population totale BCSS	13 546	58 008	9 076	80 630	13 546	58 008	9 076	80 630

Source : BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Ixelles au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Ixelles	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,1	1,3	14,3	2,6	2,2	0,4	1,1	0,8
CPAS	0,3	3,6	0,7	2,7	7,5	0,8	0,2	1,9
GRAPA	0,0	0,0	6,5	0,8	0,2	0,1	0,5	0,2
Allocation pour handicapé	0,0	1,1	3,9	1,2	0,9	0,2	0,6	0,4
Allocation familiale majorée	0,3	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1,1	0,1	0,8	1,5	0,3	0,1	0,5
OMNIO	1,6	0,6	0,0	0,7				
Total des bénéficiaires	2,4	7,8	25,5	8,9	12,4	1,9	2,5	3,7
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus. 12,6 % de la population d'Ixelles bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge. C'est moins que dans la Région bruxelloise ⁽¹³⁾ (17,2 %). Ixelles compte moins de

bénéficiaires VIPO (3,4 %) ; «GRAPA» (0,9 %), handicapés (1,6 %), CPAS (4,7 %) et de chômeurs âges (1,3 %) qu'en moyenne dans la Région (qui a des valeurs de respectivement 5,1 %, 1,0 %, 2,2 % 4,9 % et 2,0 %).

(13) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ



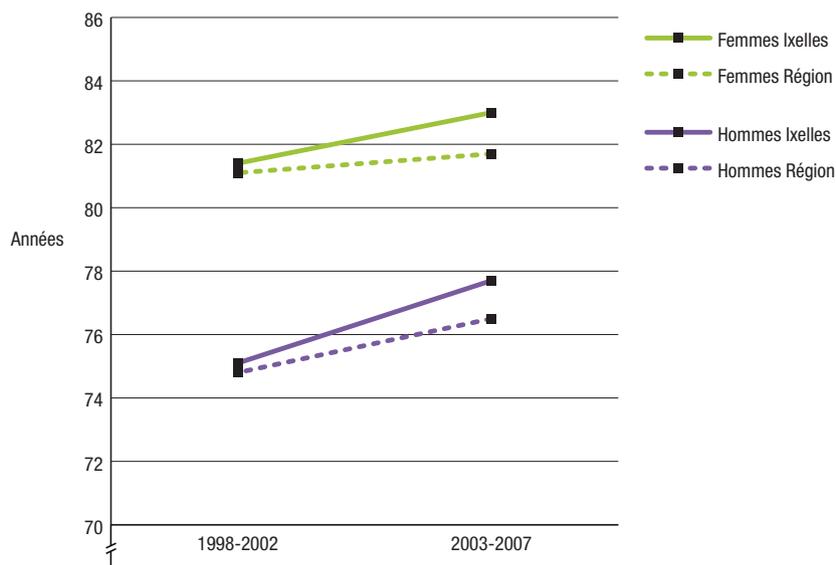
Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

4.1 État de santé général

4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Ixelles et en Région bruxelloise par sexe.



Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Ixelles, l'espérance de vie est supérieure à la moyenne régionale et l'écart augmente avec la Région.

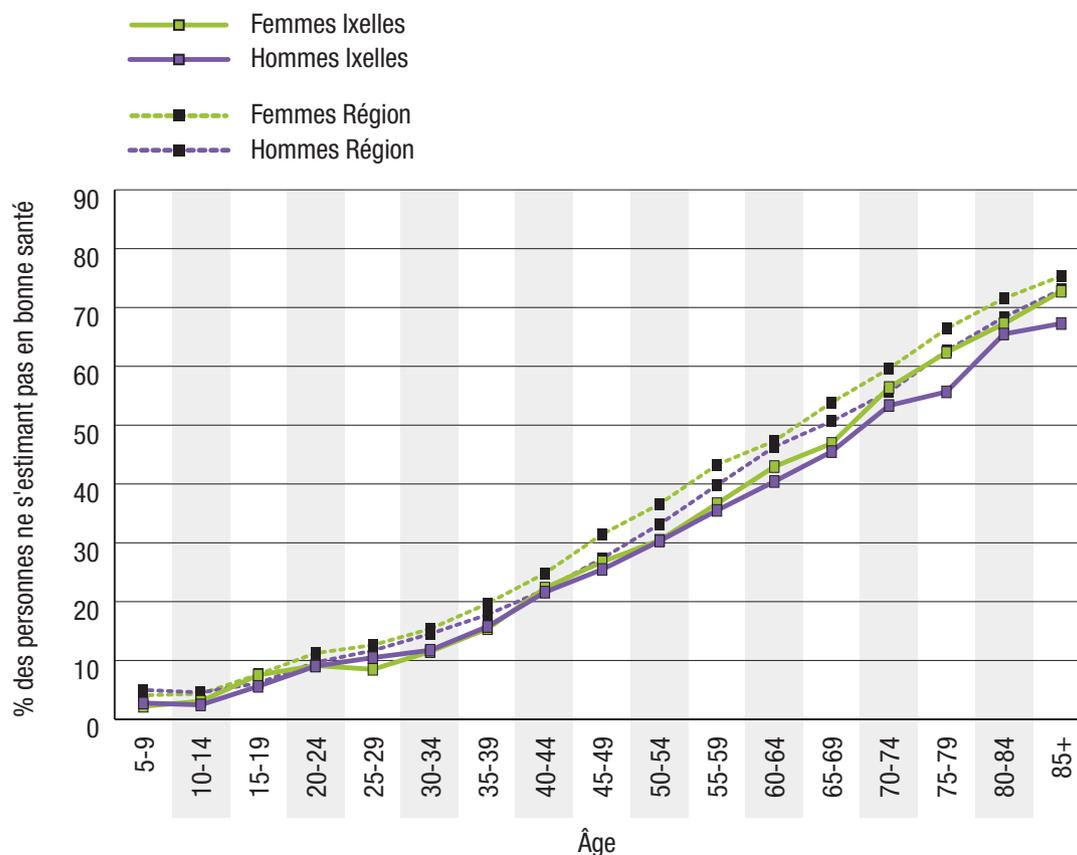
L'espérance de vie de femmes est supérieure à celle des hommes. La croissance de l'espérance de vie est plus importante

pour les hommes que pour les femmes, aussi bien à Ixelles (respectivement +2,6 ans contre +1,6 an) que dans la Région bruxelloise (respectivement +1,7 an contre +0,6 an).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Ixelles et en Région bruxelloise.



Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

La population d'Ixelles s'estime globalement en meilleure santé que celle de la Région entière, surtout les jeunes femmes et les hommes âgés.

La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une

bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Ixelles, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation ⁽¹⁴⁾ pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	402	216,0	-3 %	543	276,9	-17 %
Cancers	347	186,5	-8 %	353	180,0	-9 %
Maladies respiratoires	157	84,4	-9 %	172	87,7	-20 %
Maladies de l'appareil digestif	60	32,2	-13 %	30	15,3	-17 %
Maladies infectieuses et parasitaires	31	16,7	-24 %	45	22,9	-33 %
Causes externes	119	63,9	-3 %	97	49,5	1 %
Accidents	49	26,3	-12 %	54	27,5	-14 %
Suicide	40	21,5	-10 %	32	16,3	44 %
Total	1 246	669,6	-8 %	1 611	821,4	-11 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Ixelles, le taux de mortalité à tout âge est de 670 pour 100 000 pour les hommes et de 821 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus faible pour les hommes et pour les femmes (respectivement -8 % et -11 % par rapport à la Région).

Après standardisation pour l'âge, on observe une sous-mortalité significative liée aux maladies cardiovasculaires, respiratoires et infectieuses et parasitaires et ce, uniquement chez les femmes.

(14) Voir mode d'emploi.

4.1 État de santé général

Tableau 13bis : Principales causes de mortalité prématurée à Ixelles, période 2003-2007 et comparaison avec la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Cancer poumon et larynx	38	22,5	-15,3 %			
Cardiopathies ischémiques	28	16,6	-24,5 %			
Suicide	34	20,1	-10,8 %	28	16,8	+62,7 %
Autres accidents	23	13,6	+3 %			
Alcool (cause initiale)	24	14,2	+16,1 %			
Total	352	208,2	-12,9 %	204	122,5	-11,9 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

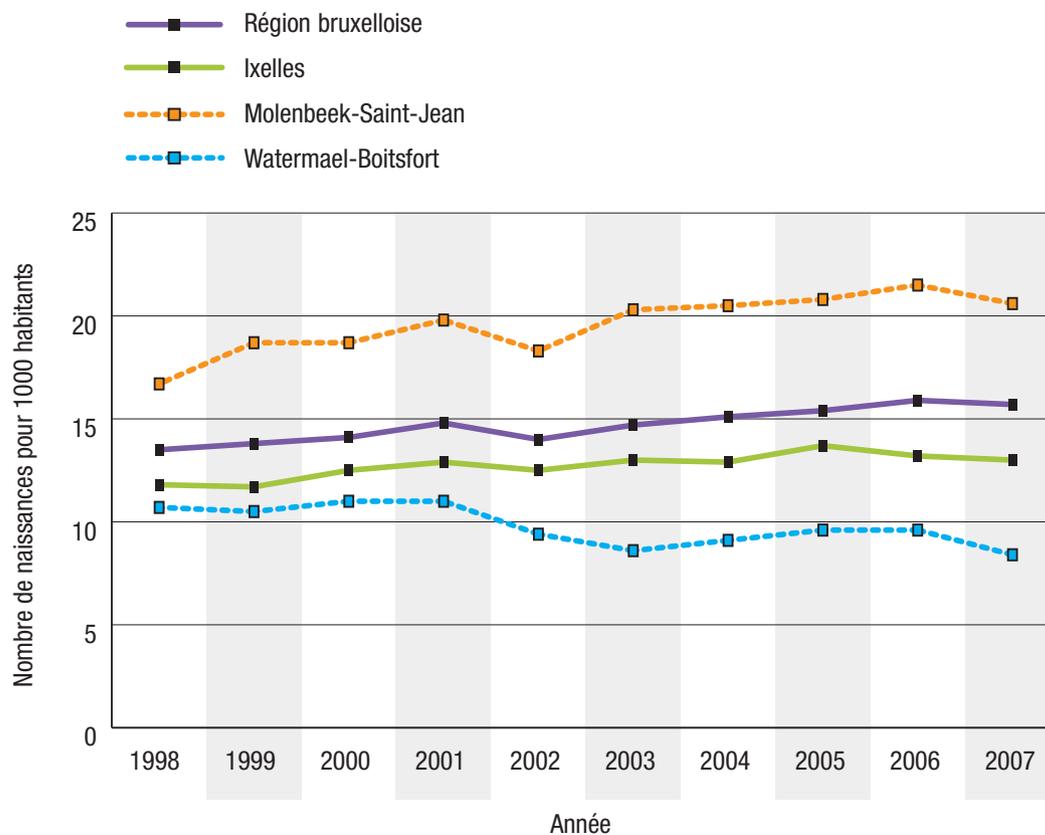
Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Ixelles, le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) est de 208 pour 100 000 pour les hommes et de 204 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus faible pour les hommes (-12,9 % par rapport à la Région).

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Ixelles et en Région bruxelloise, 1998-2007.

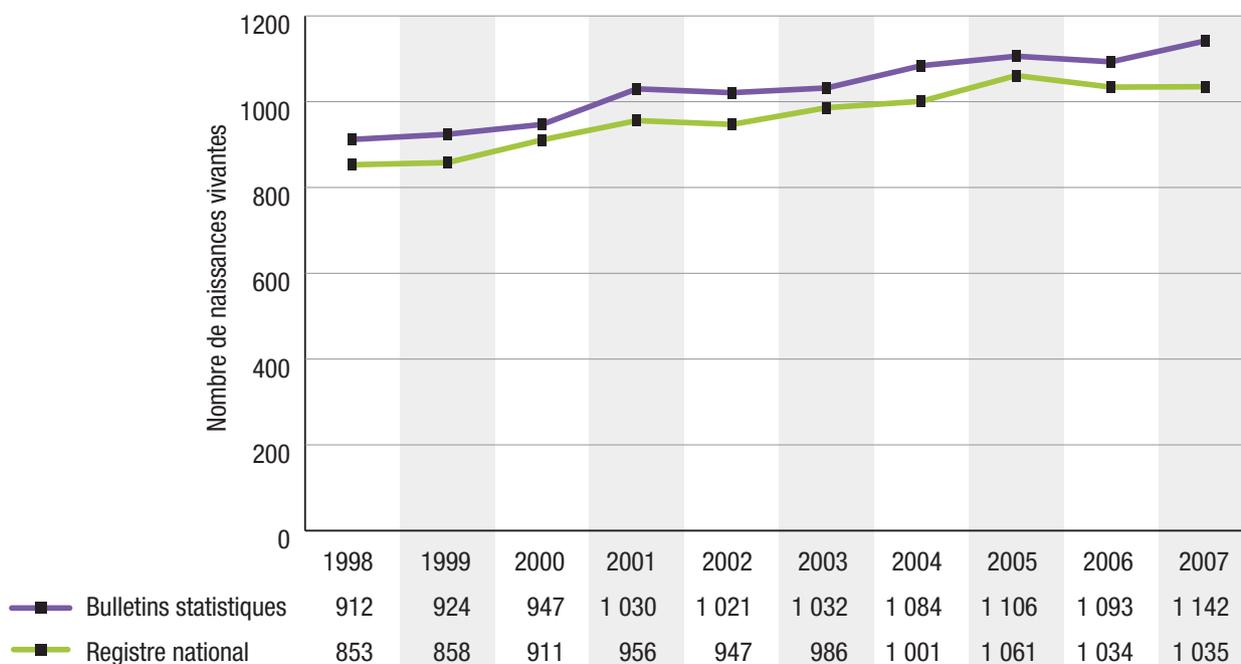


Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité sont en légère augmentation à Ixelles. Le taux de natalité de la commune reste en dessous de la moyenne régionale en 2007.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Évolution du nombre absolu de naissances vivantes à Ixelles, 1998-2007 selon deux sources différentes.



Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.

Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au

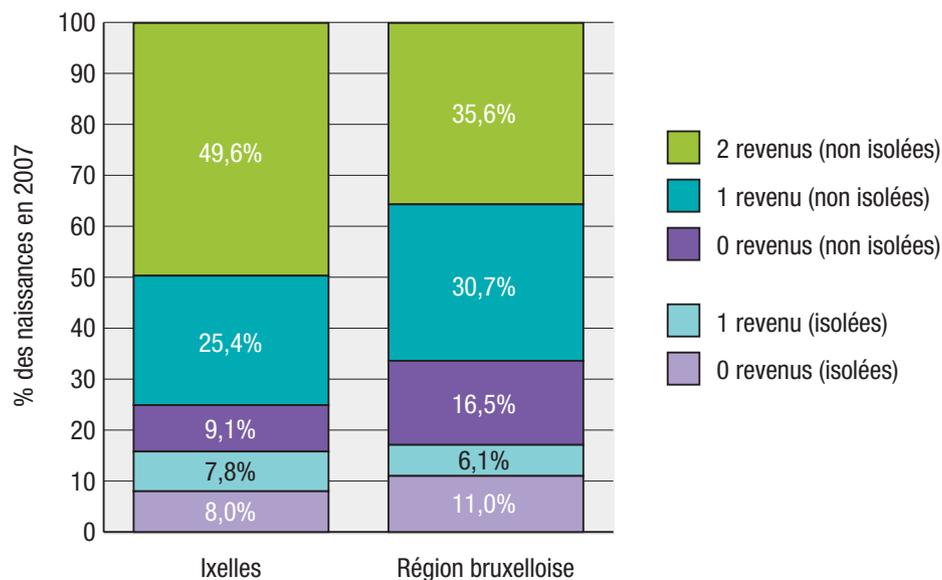
Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulières).

À Ixelles, la différence entre les deux sources d'information est importante (107 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il y a des naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés à Ixelles et en Région bruxelloise au 01/01/2007 ⁽¹⁵⁾.



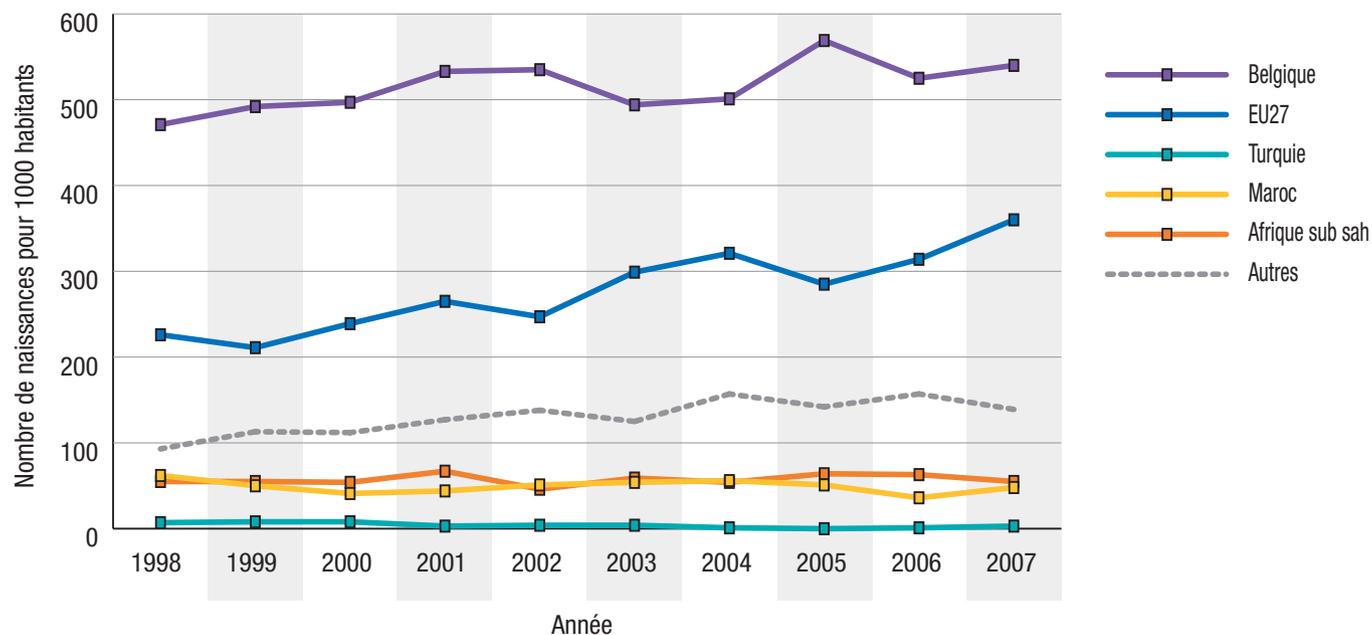
Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Ixelles, presque la moitié des naissances (49,6 %) a lieu dans un ménage comptant deux revenus, ce qui est beaucoup plus que dans l'ensemble de la Région (35,6 %). D'une manière générale, davantage d'enfants y naissent dans des familles disposant d'au moins un revenu.

(15) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Ixelles, 1998-2007.



Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Ixelles, 47 % en 2007 des naissances sont issues de mères de nationalité belge et 31 % de l'Union européenne.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Ixelles et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Ixelles	% Ixelles*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	188	3,4	3,5
Césariennes	1 014	18,5	17,4
Accouchements induits	1 359	26,2	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	318	6,4	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	47	0,9	1,0
Petits poids (< 2500g)	362	6,8	6,5
Mères < 20 ans	103	1,9	2,8
Mères ≥ 40 ans	297	5,4	4,0

* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Ixelles, les naissances issues de mères jeunes (1,9 %) sont proportionnellement moins nombreuses qu'en Région bruxelloise (2,8 %). Il y a davantage de mères de plus de 40 ans et de césariennes par rapport à la Région. Pour ce qui est des autres statistiques de santé materno-infantile, les résultats sont fort proches de celles de la Région de Bruxelles-Capitale.

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Ixelles et en Région bruxelloise, 2003-2007.

	Nombre Ixelles	Ixelles pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	31	5,7	7,2
Mortalité infantile (2)	20	3,7	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	42	7,7	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22^{ème} semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.

(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.

(3) Décès entre la 22^{ème} semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

Il n'y a pas de différences significatives de mortalité fœto-infantile entre Ixelles et la Région.

5. ÉDUCATION



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».
<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Ixelles et en Région bruxelloise, début 2008.

	Ixelles	Région bruxelloise
Au lieu de résidence	2 538	46 958
Au lieu de scolarisation	2 464	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Ixelles, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Ixelles et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Ixelles		Région bruxelloise
Niveau	Filière	Nombre	% dans niveau	% dans niveau
Primaire	Primaire	3 378	94,8	94,8
	Primaire spécialisé	187	5,2	5,2
	Primaire total	3 565	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	1 113	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	741	61,4	51,2
	Technique	274	22,7	24,5
	Professionnel	191	15,8	24,3
	Total	1 206	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	511	55,8	45,9
	Technique	263	28,7	30,9
	Professionnel	142	15,5	23,2
	Total	916	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	109	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	34	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		6 943	-	-

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

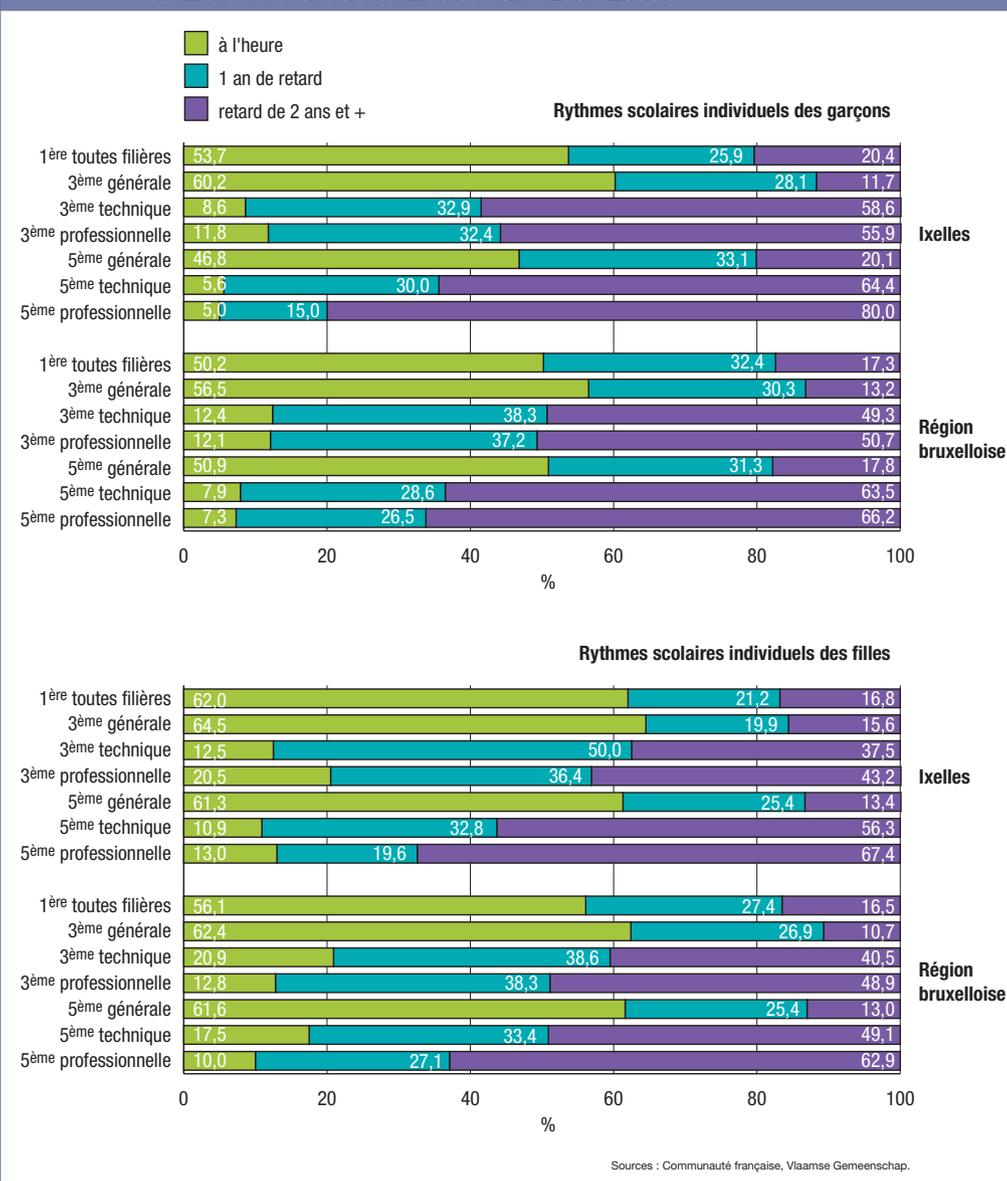
Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Ixelles ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement général, et moins vers l'enseignement professionnel.

La commune compte 6 943 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Ixelles et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Ixelles et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.



«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1^{ère} année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 50 et 60 % des enfants vivant à Ixelles sont «à l'heure» (ce qui est plus que dans la Région bruxelloise), entre 20 et 25 % ont un an de retard (moins que dans la Région) et à peine moins de 20 % ont plus de deux ans de retard. En règle générale, les élèves vivant à Ixelles sont plus souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

Par contre, selon l'enquête socio-économique de 2001, les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement plus nombreux dans la commune (49,9 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Ixelles et en Région bruxelloise.

	Ixelles	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	80,2	71,2
Superficie moyenne par logement (m ²) - 2001	73,4	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	2,2	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) - 2001	33,1	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	64	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	3,1	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	90,9	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	80,8	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	547	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	488	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	679	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	71,7	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Ixelles, la part des ménages qui résident en appartement est supérieure à la moyenne régionale (80,2 % contre 71,2 %). Par contre, la part de logements sociaux y est largement inférieure (3,1 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 547 € dans la commune. Les logements sont équipés normalement (90,9 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et l'environnement est plutôt

urbain (71,7 % du territoire communal est artificialisé contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées⁽¹⁶⁾).

(16) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :
Truus ROESEMS

MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale

www.cocof.irisnet.be
Martine BAUWENS – 02/800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be
(contrats régionaux)
Marie-Pierre DURT – 02/800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be
(contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRACs)

www.cbai.be
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)

www.ulb.ac.be/igeat
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

www.observatbru.be
Myriam DE SPIEGELAERE – 02/552 01 45 –
mdeSPIEGELAERE@ccc.irisnet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale

Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 9 : Commune d'Ixelles, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse
des statistiques locales

Les fiches communales

- 01 Fiche d'Anderlecht
- 02 Fiche d'Auderghem
- 03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
- 04 Fiche de Bruxelles-Ville
- 05 Fiche d'Etterbeek
- 06 Fiche d'Evere
- 07 Fiche de Forest
- 08 Fiche de Ganshoren
- 09 Fiche d'Ixelles
- 10 Fiche de Jette
- 11 Fiche de Koekelberg
- 12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
- 13 Fiche de Saint-Gilles
- 14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
- 15 Fiche de Schaerbeek
- 16 Fiche d'Uccle
- 17 Fiche de Watermael-Boitsfort
- 18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
- 19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi
Sources et références
Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (www.observatbru.be). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.